Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 47e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2022, À 19 H, AU CENTRE DE JOUR AU CHSLD EUDORE-LABRIE

PRÉSENCES :

Mmes Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel

M. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation
Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)

INVITÉS :

Mmes Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et SAPA (DSI-SP/SAPA)
Ann Martell, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ)
Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

MM Dominic Boudreau, adjoint à la PDG
Claude Cyr, directeur des services administratifs (DSA)

Dr Jean-François Bellemare, directeur intérimaire des services professionnels et hospitaliers (DSPH)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 47e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 20 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-907

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 13 juin 2022
   3.2. Séance extraordinaire du 28 juin 2022
   3.3. Séance extraordinaire du 25 juillet 2022

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la présidence-direction générale
6. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel
7. Rapport trimestriel – Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services
8. Rapport trimestriel – Application des mesures de contrôle
9. Rapport trimestriel – Prévention et contrôle des infections
10. Rapport trimestriel – Gestion des risques
11. Rapport trimestriel – Mise sous garde préventive, provisoire et autorisée
12. Indicateurs en ressources humaines (RH)

DOSSIERS – DÉCISION

13. Rapport trimestriel AS-617 P3
14. Autorisation d'emprunt pour dépenses de fonctionnement
15. Autorisation de contracter dans le dossier de la numérisation des dossiers médicaux antérieurs
16. Autorisation de contracter dans le dossier des métiers à l'heure
17. Autorisation de l'ajout d'un nouveau projet au PCFI pour l'aménagement de la salle de radiographie
18. Appui à des sentiers cyclables sécuritaires
19. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS

20.
21. Prochaine séance
22. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 46e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 13 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-908

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 31e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 28 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-909

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 32e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 25 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-910

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CISSS DES ÎLES

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Madame Doucet souhaite la bienvenue au directeur des services professionnels et hospitaliers par intérim, Dr Jean-François Bellemare. Elle souligne la présence de Mme Noémie Gaudet Cyr, agente administrative à la PDG, ainsi que Mme Adèle Arseneau, qui occupe le poste d'agente de communication au CISSS des Îles. Mme Doucet traite des sujets suivants :

Agrément Canada : Du 6 au 9 septembre dernier, le CISSS des Îles accueillait les visiteurs d'Agrément Canada. Les secteurs visés par la visite étaient : le soutien à domicile, le

CHSLD Eudore-LaBrie (hébergement) la déficience intellectuelle, le trouble du spectre de l'autisme ainsi que la déficience physique. Les commentaires des visiteurs se veulent très constructifs et positifs entre autres sur le dévouement et le sens de l'engagement des employés. Le rapport final sera présenté aux membres lorsqu'il sera disponible et sera publié sur le site Internet du CISSS des Îles par la suite.

Projet logement : Des discussions sont en cours avec le MSSS afin de faire approuver le projet. Le dossier sera présenté aux membres avant la publication de l'appel d'offres.

Affichage du poste de directeur des services professionnels et hospitaliers (DSPH) : Le Dr Jean-François Bellemare assure l'intérim du poste de DSPH en attendant l'affichage qui devrait se faire dans les prochaines semaines.

6. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Francis Simard, président, invite Mme Clémence Poirier, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter le prochain point.

Madame Poirier nous informe des activités de la Fondation :

Les choix du cœur: L'activité a débuté le 1er juin et se poursuit jusqu'au 30 septembre 2022. Une quarantaine d'entreprises locales ont choisi un produit pour lequel un montant ou un pourcentage des ventes sera versé à la Fondation Santé de l'Archipel. On évalue les retombées à plus de 15 000 $.

Le défi sportif Les Îles à l'unisson a eu lieu du 29 juillet au 12 août 2022. Près de 3 000 $ ont été amassés au profit du Fonds Eudore-LaBrie.

Madelicourons: Une participante, accompagnée de deux amies, s'est lancé le défi de courir 21,1 km avec sa poussette. Elle a amassé la somme de 5 300 $ pour le Fonds en santé mentale. Ce montant inclut une contribution de 1 000 $ de la pharmacie Geneviève Lévesque (Jean Coutu).

Spectacle du 20e anniversaire de la Municipalité des Îles: Les profits du service de bar et de cantine ont permis d'amasser 5 500 $ pour le Fonds Général de la Fondation.

Le 15 août dernier, en collaboration avec Gemini, nous avons procédé à l'inauguration de l'aire jeunesse L'Envol, un espace interactif aux couleurs de Capitaine Acadie, pour les enfants et situé à proximité de la salle d'attente de l'urgence.

La prochaine activité d'envergure prévue est la campagne annuelle de L'Équipée Santé. Plus de détails à propos de la campagne et de l'objectif seront apportés à la prochaine séance du conseil d'administration.

7. RAPPORT TRIMESTRIEL – COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES

M. Simard invite Mme Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes, à présenter ce point.

Mme Painchaud, présente le tableau « résumé de dossiers » couvrant la période du 1er avril 2022 au 12 septembre 2022. Ce sont quinze dossiers de plaintes, d'assistances et d'interventions qui ont été traités pendant cette période. Les membres sont invités à poser leur question. Madame Painchaud indique que les données sont comparables à la même période l'année dernière. Les membres sont invités à poser leur question.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL – APPLICATION DES MESURES DE CONTRÔLE

M. Francis Simard, président, invite Mme Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), à présenter les deux prochains points.

Mme Judith Arseneault nous informe que nous n'avons aucune mesure de contrôle pour la période du 1er avril 2022 au 10 septembre 2022.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL – PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

Mme Arseneault présente le tableau de surveillance périodique en prévention et contrôle des infections en tenant compte des indicateurs prioritaires retenus par l'établissement. Le rapport couvre la période du 1er avril au 10 septembre 2022. Pendant cette période, il y a eu un épisode d'influenza A, mais nous demeurons dans les cibles établies. En ce qui concerne les processus comme le lavage des mains et le respect des isolements, ces éléments sont en constante évolution et en processus d'amélioration continue. Nous évaluons ces éléments sous forme d'audits. En ce qui concerne l'équipe PCI, elle est

complète, mais un poste est en affichage. Il est présentement comblé par une infirmière en retrait préventif. Les membres sont invités à poser leur question.

10. RAPPORT TRIMESTRIEL – GESTION DES RISQUES

M. Francis Simard invite M. Dominic Boudreau, adjoint à la présidente-directrice générale, à présenter ce point.

M. Boudreau présente le rapport trimestriel de gestion des risques pour la période du 1er avril 2022 au 18 juin 2022. Le rapport fait état d'un total de 93 déclarations d'incidents et d'accidents. Ce chiffre montre une diminution importante par rapport aux années antérieures. Cet écart s'explique possiblement par la forte activité pandémique dans nos milieux à ce moment. Les données préliminaires des périodes suivantes confirment des taux de déclarations similaires aux années précédentes. En ce qui concerne les types d'événements, les erreurs liées aux médicaments demeurent les plus fréquentes avec 52,7 % des déclarations. Les erreurs liées aux chutes se situent au second rang, à 21,5 %. Pour cette catégorie, il s'agit d'une diminution importante par rapport à la même période en 21-22. En ce qui a trait à la gravité des événements, 88,2 % des déclarations réfèrent à des événements sans conséquence pour les usagers (gravité A à D). Les tableaux détaillés du type d'événement par période, de gravité par installation et de gravité par type d'événement sont inclus au rapport déposé. Les membres sont invités à poser leur question.

11. RAPPORT TRIMESTRIEL – MISE SOUS GARDE PRÉVENTIVE, PROVISOIRE ET AUTORISÉE

Mme Doucet, présidente-directrice générale présente le rapport trimestriel des mises sous garde préventives, provisoires et autorisées au CISSS des Îles. Le rapport couvre la période du 8 avril 2022 au 31 août 2022. Les membres sont invités à poser leur question.

12. INDICATEURS EN RESSOURCES HUMAINES

M. Francis Simard, président, invite Mme Ann Martell, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à présenter ce point.

Mme Martell présente les tableaux indicateurs concernant l'évolution des heures travaillées, présence au travail, l'assurance-salaire et main-d'œuvre indépendante. Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant les indicateurs et ils sont invités à poser leur question.

DOSSIERS-DÉCISION

13. RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617 P3

M. Simard invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter ce point.

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

ATTENDU QUE les discussions entre la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS et la PDG de l'établissement au cours de l'été 2022 justifiant les causes du déficit attribuable à la main d'œuvre indépendante ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

Adopter le rapport trimestriel de la période 3, 2022 -2023, du CISSS des Îles comme présenté soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations d'un déficit d'une somme de 5 521 678 $. Ce budget inclut une mesure de redressement d'une somme de 715 624 $ relative au budget additionnel attendu pour les médicaments à être approuvées par le MSSS ;

Autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2022-09-911

14. AUTORISATION D'EMPRUNT POUR DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

M. Simard invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter ce point.

ATTENDU QU'UN emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité de l'établissement du CISSS des Îles jusqu'au 31 mars 2023 ;

ATTENDU QUE notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 22 septembre 2022 ;

ATTENDU QUE notre déficit cumulé au 31 mars 2022 est de 16 237 584 $;

ATTENDU QUE notre marge de crédit est actuellement de 21 000 000 $

ATTENDU QUE notre budget de caisse prévoit un découvert bancaire variant jusqu'à 30 000 000 $

ATTENDU QUE nous prévoyons une réserve de liquidités de 7 000 000 $ pour les coûts reliés à la COVID-19 ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 45 000 000 $, renouvelable et valide jusqu'au 22 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-09-912

15. AUTORISATION DE CONTRACTER DANS LE DOSSIER DE LA NUMÉRISATION DES DOSSIERS MÉDICAUX ANTÉRIEURS

M. Simard invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter ce point.

CONSIDÉRANT QUE le projet de numérisation des dossiers des usagers est considéré comme un objectif stratégique visant à faciliter le travail des professionnels et des médecins ;

CONSIDÉRANT QUE le CISSS des Îles a procédé par appel d'offres public pour l'obtention des offres de service ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission d'Eranum a été reçue dans le cadre de l'appel d'offres public n° 1622795 (numéro de référence du SEAO) pour l'obtention des offres de service ;

CONSIDÉRANT QUE le financement est autorisé par le MSSS et sera rehaussé lors de révision des budgets de modernisation technologique en octobre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE notre politique générale d'approvisionnement indique qu'une dépense supérieure à 500 000 $ doit être autorisée par le conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat à signer est supérieur à 500 000 $.

EN CONSÉQUENCE,

Autoriser la présidente-directrice générale à procéder à l'adjudication du contrat de numérisation de l'antériorité de l'ensemble des dossiers du CISSS des Îles, à la firme Eranum au montant de 648 041 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-09-913

16. AUTORISATION DE CONTRACTER DANS LE DOSSIER DES MÉTIERS À L'HEURE

M. Simard invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter ce point. M^{me} Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers, se retire des discussions ainsi que de la décision, car elle est en conflit d'intérêts dans ce dossier.

CONSIDÉRANT QUE notre politique générale d'approvisionnement indique qu'une dépense supérieure à 500 000 $ doit être autorisée par le conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE les contrats à signer sont supérieurs à 500 000 $.

EN CONSÉQUENCE,

Que le conseil d'administration du CISSS des Îles donne son autorisation afin de contracter avec ces fournisseurs pour des banques d'heures sur une période de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-09-914

17. AUTORISATION DE L'AJOUT D'UN NOUVEAU PROJET AU PCFI POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE RADIOGRAPHIE

M. Simard invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter ce point.

CONSIDÉRANT les travaux requis par le nouvel appareil ;

CONSIDÉRANT la disponibilité du financement à même les enveloppes du plan de conservation et de fonctionnalité immobilières (PCFI).

EN CONSÉQUENCE,

Que le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise l'ajout d'un nouveau projet au PCFI dont le remplacement de l'équipement a déjà été autorisé au plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-915

18. APPUI À DES SENTIERS CYCLABLES SÉCURITAIRES

M. Simard invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter ce point.

CONSIDÉRANT QUE : Le transport actif est un déterminant important de la santé des populations puisqu'il est un mode de transport sain qui favorise le bien-être physique et mental en plus de contribuer à la réduction de gaz à effet de serre.

CONSIDÉRANT QUE : Le CISSS des Îles a un mandat de promotion de la santé dans la communauté des Îles-de-la-Madeleine.

CONSIDÉRANT QUE : Le CISSS des Îles est le plus grand employeur de la région et veut se positionner comme un leader en développement durable dans la communauté.

CONSIDÉRANT : la recommandation favorable du comité de développement durable du CISSS des Îles.

EN CONSÉQUENCE,

Que le conseil d'administration du CISSS des Îles appuie officiellement la démarche lancée par le groupe citoyen et parrainée par l'AMSÉE, visant la collaboration entre Hydro-Québec et la Municipalité des Îles pour la mise en place de sentiers cyclables sécuritaires sur le territoire madelinot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-916

19. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Lors de sa dernière réunion ordinaire du 15 septembre 2022, les membres du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ont pris connaissance des demandes de non-renouvellement de privilèges au CMDP pour les membres associés suivants :

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission du **Dr Raymond Bourdage (70-214),** gastroentérologue au département de médecine interne. La démission est effective à compter du 18 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-917

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission du **Dr Laurier Bouchard (78-388),** gynécologue-obstétricien au département de chirurgie, anesthésiologie-réanimation et gynécologie-obstétrique. La démission est effective à compter du 12 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-918

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission de la **Dre Gina Gangyu Wu (15-304),** anesthésiologiste au département de chirurgie, anesthésiologie-réanimation et gynécologie-obstétrique. La démission est effective à compter du 12 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-919

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission de la **Dre Yoanna Skrobik (84-097),** médecine interne au département de médecine spécialisée. La démission est effective à compter du 26 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-920

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission de la **Dre Sophie Villeneuve (19-902),** gynécologue-obstétricienne au département de chirurgie, anesthésiologie-réanimation et gynécologie-obstétrique. La démission est effective à compter du 12 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-921

AUTRES SUJETS :

20. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le mardi 25 octobre 2022.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-09-922

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil